



SUD Étudiant·e·s et Précaires
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
info@sud-ep.ch

Madame Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat, Cheffe du DFJC
DFJC
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 20 mars 2020

Enseignement à distance : Stop à la précipitation !

Madame la Conseillère d'Etat,

La situation est exceptionnelle, point n'est besoin de vous le dire. La Confédération, le Conseil d'Etat font des choses, en décident d'autres, nous suivons tout cela avec intérêt. Il y a encore bien des éléments à mettre en place, tout le monde le sait aussi et la foule des travailleuses et travailleurs – en formation ou non – précaires, ou réquisitionné·e·s, ou dans les secteurs où l'arrêt n'est pas encore d'actualité le ressent avec la plus grande acuité.

Nous vous appelons, aujourd'hui, à faire cesser la précipitation pour ce qui concerne l'enseignement à distance. Les moyens ne sont pas là, ni du côté des enseignant·e·s, ni du côté des élèves ou des étudiant·e·s.

Aujourd'hui il faut cesser immédiatement de faire comme si tout pouvait continuer. Ce n'est pas le cas.

Aujourd'hui, il y a toute une série d'étudiant·e·s, dans le postobligatoire et le supérieur, qui ont leurs enfants à 100% à la maison. Il en va de même pour quantité d'enseignant·e·s. On ne peut pas leur demander de continuer, depuis chez elles et eux, au même rythme qu'avant. C'est indécent !

Aujourd'hui, il y a toute une série de personnes qui sont dans l'incapacité technologique de poursuivre à distance. Et il y a des problèmes évidents d'espace de travail... Il s'agit, encore une fois, aussi bien du personnel enseignant que des élèves et étudiant·e·s.

Aujourd'hui ou demain, il y a aussi une série d'étudiant·e·s qui vont être réquisitionné·e·s par exemple par le CHUV, par la Protection civile, par l'armée, etc., et qui seront dans l'incapacité de suivre leur formation correctement. Soyons attentives et attentifs à ces personnes !

Nous demandons que les établissements trouvent des solutions aux difficultés mentionnées ci-dessus. Il faut que les établissements et le personnel enseignant ait le temps de se poser, de réfléchir, de mettre en place un système cohérent et égalitaire pour que le semestre ne tombe pas à l'eau. Nous revendiquons au minimum deux semaines de pause complète pour les élèves et étudiant·e·s, le temps pour le Département de la formation, les établissements et le personnel enseignant de réfléchir à des solutions viables pour toutes et tous.

Plutôt que de distribuer au compte-goutte des informations peu claires au personnel enseignant et de leur demander de transmettre des éléments sujets à caution et changement à leurs étudiant·e·s et

élèves, nous demandons l'arrêt temporaire de l'enseignement. En quelque sorte, ce peut être considéré comme des vacances de Pâques avant l'heure, pour les élèves et étudiant-e-s.

Nous le disons et le martelons : stop à la précipitation ! Stop aux initiatives qui créent de l'inégalité entre les personnes, entre les familles, entre les classes, entre les établissements ! Il n'y a pas d'urgence à maintenir l'enseignement à tout prix. Le semestre ne doit toutefois pas être perdu, il faut que tout ce qui a été commencé soit validé d'une façon ou d'une autre. Et il y a des moyens de faire en sorte que tout se passe au mieux. Mais ce ne sont pas deux semaines de réflexion qui vont faire de mal à quiconque. Au contraire : nous en avons besoin – le personnel enseignant en a besoin, les étudiant-e-s et élèves en ont besoin.

Il en va de l'égalité de traitement. Il en va de la solidarité à laquelle tout le monde se réfère. Il en va de votre responsabilité.

Le pays est en ralentissement monumental. Mais les parents sont sous l'eau. Le personnel des secteurs essentiels est sous pression. Les enseignant-e-s et les élèves sont dans le flou. Nombre de travailleurs/euses ne savent pas à quoi s'en tenir en termes de revenu.

Alors stop ! Et ceci dès à présent ! On se pose, on réfléchit, on met en place un dispositif cohérent, en prêtant attention à toutes les situations.

Madame la Conseillère d'Etat, nous le disons solennellement car la période est à la solennité, il en va de la crédibilité des institutions de formation, il en va de la santé physique et mentale des personnes en formation et du personnel enseignant : arrêtons les frais et prenons le temps de la réflexion !

Il faut aujourd'hui regarder les choses en face, et être à la hauteur des enjeux. La précipitation n'entraîne que confusion, inégalités et souffrances. Pour l'enseignement, nous avons le temps de prendre le temps : faisons-le !

En vous remerciant d'avance de l'attention prêtée au présent courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations respectueuses.

Et surtout, que vous-même et vos proches se portent bien !

SUD Etudiant-e-s et Précaires

Copie par mail à :
- DGEO
- DGEP
- DGES
- SEFRI